



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5523^e séance

Jeudi 14 septembre 2006, à 10 h 15
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Vassilakis	(Grèce)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Mayoral
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Biabaroh-Iboro
	Danemark	M ^{me} Løj
	États-Unis d'Amérique.	M. Bolton
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. de La Sablière
	Ghana	M. Christian
	Japon	M. Oshima
	Pérou	M. Gallardo
	Qatar	M. Al-Bader
	République-Unie de Tanzanie.	M. Mahiga
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation en Iraq

Rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2006/706)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Iraq

Rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004) (S/2006/706)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Iraq une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Al Bayati (Iraq) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Ashraf Jehangir Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Qazi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004), document S/2006/706.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra les exposés de M. Ashraf Jehangir Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, et de M. John Bolton, représentant des États-Unis, au nom de la force multinationale.

Je donne maintenant la parole à M. Ashraf Jehangir Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq.

M. Qazi (*parle en anglais*) : Le rapport du Secrétaire général dont le Conseil de sécurité est saisi intervient à un moment où les difficultés auxquelles se heurte le peuple iraquien n'ont jamais paru aussi insurmontables. Comme cela est dit dans le rapport, « le moment est venu pour le gouvernement constitutionnellement élu [de l'Iraq] et la communauté internationale de mettre la sécurité et le bien-être du peuple iraquien au premier plan de tous leurs efforts collectifs » (S/2006/706, par. 69).

Le principal défi que le Gouvernement iraquien doit relever consiste à élaborer un programme véritablement national qui soit sensible aux besoins et aux aspirations de tous les Iraquiens. Le Premier Ministre, M. Al-Maliki, a présenté une série d'initiatives dans son Plan de réconciliation nationale et a pris des mesures initiales pour renforcer l'assise de l'appui accordé à son gouvernement et pour accroître l'efficacité des forces de sécurité iraquiennes. Le Premier Ministre a intégré l'Initiative de paix de Bagdad dans son Plan de réconciliation nationale, qui vise à créer une base de confiance mutuelle et de protection entre les diverses communautés de Bagdad. Il est également encourageant que le Gouvernement iraquien s'efforce d'établir un dialogue avec ceux qui sont, jusqu'à présent, restés en dehors du processus politique. Ces initiatives méritent l'appui politique le plus large possible.

En fin de compte, les améliorations durables en matière de sécurité ne peuvent être réalisées qu'au moyen de solutions négociées à des questions politiques, économiques, sociales et religieuses complexes, qui tiennent compte des besoins et intérêts légitimes de tous les Iraquiens.

Bien que les problèmes de l'Iraq aient été éclipsés au cours des derniers mois par des crises survenues ailleurs dans la région, l'Iraq est devenu aujourd'hui l'une des zones de conflit les plus violentes dans le monde. Comme le rapport le souligne, dans la plupart des régions du pays, les attaques lancées par les insurgés, les milices et les terroristes, ainsi que les violations flagrantes des droits de l'homme continuent d'infliger des souffrances indicibles à des civils innocents, pour la plupart des femmes, des enfants et des minorités. Le peuple iraquien est tout à fait en droit d'attendre de ses

dirigeants élus qu'ils renversent ces tendances préoccupantes, qui pourraient mettre en péril le tissu social et politique du pays. Compte tenu de l'importance et des potentialités de l'Iraq, ses voisins et la communauté internationale dans son ensemble ont un rôle essentiel à jouer pour aider l'Iraq à devenir un partenaire pacifique, stable et prospère, pleinement intégré dans la région et la communauté internationale.

Le Pacte international pour l'Iraq pourrait devenir un outil important à cette fin. Le Pacte, coprésidé par le Gouvernement iraquien et l'Organisation des Nations Unies, est une initiative visant à établir un nouveau partenariat entre l'Iraq et la communauté internationale. Des travaux préparatoires importants ont été lancés pour définir un cadre efficace pour le Pacte, dans le cadre duquel le Gouvernement pourra développer son programme économique par rapport à des priorités, des repères et des engagements clairement définis.

Lors de la réunion préparatoire qui s'est tenue à Abou Dhabi le 10 septembre, le Gouvernement iraquien a présenté les priorités essentielles sur lesquelles se fondera un tel pacte, telles qu'une gestion efficace des ressources publique, la réforme économique liée au développement du secteur privé et les réformes du secteur social. Le Gouvernement iraquien s'est aussi fermement engagé à s'attaquer à la corruption, à créer un secteur pétrolier transparent et efficace, à élaborer un solide cadre budgétaire, à améliorer la gouvernance et à bâtir et consolider des institutions nationales performantes. Le Gouvernement a reconnu que la bonne gouvernance et le règlement des problèmes de sécurité et des problèmes politiques sont étroitement imbriqués et représentent des conditions préalables du progrès dans tous les autres domaines. Les participants se sont félicités des engagements pris par le Gouvernement et ont promis d'apporter leur appui en travaillant étroitement avec lui pour donner plus de substance au Pacte, avec l'aide de l'ONU et de la Banque mondiale.

Pour sa part, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) demeure pleinement déterminée à appuyer et faciliter le développement du Pacte et à aider à sa mise en œuvre effective. Comme les membres du Conseil le savent, le Secrétaire général a pris l'initiative d'organiser, le 18 septembre, une réunion de haut niveau au Siège des Nations Unies, qui aura pour but d'examiner non seulement les progrès réalisés dans l'application de la résolution 1546 (2004) mais aussi le développement du Pacte international.

Les engagements pris par le Gouvernement iraquien d'accomplir d'urgence des progrès en matière de réconciliation nationale, d'inclusion politique et de renforcement du consensus, en plus des mesures liées au Pacte, méritent aussi le plein appui de toute la région et de la communauté internationale dans son ensemble. La promotion de la réconciliation nationale et la création d'institutions nationales efficaces doivent être dirigées et contrôlées par les Iraquiens eux-mêmes. L'une des priorités fondamentales est que le Parlement élu de l'Iraq, le Conseil des représentants, décide d'un ensemble de mesures législatives pour rendre opérationnels des pans importants de la Constitution iraquienne. Il doit aussi entamer un processus de révision mandaté par la Constitution, destiné à renforcer la Constitution en tant que document reflétant le consensus national.

Le Bureau de l'appui constitutionnel de la MANUI a facilité des travaux préparatoires considérables en vue d'un processus de révision constitutionnelle, en arrangeant plusieurs dialogues multipartites sur des points constitutionnels clefs entre représentants des partis politiques et experts constitutionnels iraquiens, avec la participation d'experts et de consultants internationaux. J'espère que la révision de la Constitution servira à promouvoir le dialogue national et la réconciliation. Loin de provoquer des controverses, une révision constitutionnelle bien préparée et organisée peut donner naissance à un ensemble croissant d'accords fondamentaux qui, s'ils sont respectés, offriront un fondement solide à la démocratie iraquienne en cours de développement.

Les membres du Conseil des représentants ont la responsabilité historique de défendre les intérêts de leurs mandants uniquement dans le cadre de l'intérêt national. Leur crédibilité dépendra de la mesure dans laquelle ils sauront exercer leur jugement individuel pour éviter que les institutions nationales iraquennes nouvellement créées ne soient influencées par des groupes d'intérêt. Dans tous nos contacts, la MANUI a donc mis l'accent sur le fait que les nouvelles institutions iraquennes indépendantes doivent être protégées par des lois efficaces et dotées des moyens de s'acquitter de leurs responsabilités en toute indépendance et de façon impartiale, sans crainte et sans favoritisme.

De même, la bonne gouvernance exige un corps de fonctionnaires professionnels et bien encadrés. Avant tout, la fourniture efficace et transparente de

services publics dépendra du degré auquel les individus chargés de les assurer sauront susciter la confiance du public en leur compétence et leur détermination de rendre des comptes. Le Gouvernement a lancé d'importantes réformes dans certains ministères clefs à la suite de la préoccupation exprimée par le public et des acteurs internationaux quant aux activités de certains membres de leur personnel. Il mérite des félicitations pour ces efforts et doit être encouragé à veiller à la mise en place de mécanismes adéquats de contrôle interne et de suivi des performances professionnelles.

Tout ceci peut sembler fort éloigné des réalités quotidiennes auxquelles tant d'Iraqiens doivent faire face. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, l'un des principaux problèmes reste de garantir le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Une tâche prioritaire pour la MANUI est d'aider le Gouvernement à créer un solide système national de protection des droits de l'homme en créant une commission indépendante des droits de l'homme, en renforçant l'appareil judiciaire ainsi que la capacité de certains ministères clefs à promouvoir et protéger les droits de l'homme, et en appuyant les organisations non gouvernementales et le développement d'une culture de respect des droits de l'homme. Le renforcement des droits de l'homme et de l'état de droit est nécessaire pour doter de bases solides les activités de développement et de reconstruction. Si les moyens d'obtenir efficacement réparation pour les crimes présents et passés restent hors de portée, davantage d'Iraqiens pourraient décider de se faire justice eux-mêmes. Agir dans le domaine de la justice transitionnelle permettra de compléter ces efforts et d'aider à avancer énergiquement vers deux objectifs prioritaires : assurer la réconciliation nationale et faire en sorte que les violations des droits de l'homme ne restent pas impunies.

La MANUI conseille aussi le Gouvernement sur le problème croissant des personnes déplacées à l'intérieur du pays, notamment concernant l'hébergement et l'assistance. Le rapport attire l'attention sur le fait qu'environ 200 000 citoyens ont été contraints de quitter leurs foyers, principalement à Bagdad, depuis l'incident de Samarra le 22 février dernier. Les institutions, fonds et programmes des Nations Unies ont presque épuisé leurs ressources prévues pour les activités humanitaires d'urgence. De même, le Gouvernement est limité dans sa capacité à faire face à la situation de façon adéquate. Il y a

maintenant un besoin urgent de trouver de nouveaux moyens de financement pour répondre aux besoins des déplacés.

Souligner ces défis ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu, dans un certain nombre d'autres domaines, des progrès mesurables dans la fourniture de services. Mais, comme le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport,

« Le peuple iraquien et ses dirigeants sont arrivés à un croisement important : s'ils se montrent capables de jeter de solides fondations dans l'intérêt commun de tous les Iraqiens, la paix et la prospérité seront à leur portée. En revanche, si les manifestations actuelles de discorde et de violence se poursuivent, le risque est grand que l'État iraquien ne puisse plus fonctionner et, éventuellement, qu'une guerre civile se déclenche... » (*Ibid.*, par. 69)

Quelles que soient les difficultés du moment – et elles sont nombreuses –, il reste des raisons de se montrer optimiste. La solidité démontrée par le peuple iraquien face à une suite de calamités et de troubles est une raison suffisante pour dire qu'il ne se laissera pas abattre dans sa tentative d'atteindre ce à quoi il aspire. La meilleure option pour la communauté internationale est de donner tort aux pessimistes en aidant le peuple et le Gouvernement iraquien à faire de leur vision nationale une réalité.

Ainsi, l'heure est venue d'avoir des débats ciblés sur les meilleurs moyens d'aider l'Iraq à devenir un État stable, pacifique et prospère. Ces débats devraient être aussi ouverts et participatifs que possible, pour garantir que l'on parviendra, sur les questions essentielles, à des solutions où chacun trouve son compte. Le Gouvernement iraquien a déjà pris un départ audacieux en s'attaquant à des problèmes majeurs avec ses initiatives, ses programmes et sa politique de la main tendue à différentes communautés, ainsi que ses réformes dans les secteurs de la sécurité et de l'économie. La communauté internationale doit saisir cette occasion pour apporter un réel appui aux efforts de l'Iraq en vue de se transformer en une démocratie fondée sur la participation et dotée d'un cadre institutionnel fort, qui assure à tous ses habitants la vie pleine, sûre et prospère pour laquelle ils ont lutté et consenti des sacrifices. Il y a peu de tâches plus nobles que celle-là dans lesquelles nous puissions investir notre énergie et nos capacités.

La MANUI reste pleinement décidée à jouer son rôle conformément aux mandats qui lui ont été confiés par les résolutions 1546 (2004) et 1700 (2006). Je suis reconnaissant au Conseil de sécurité de son appui continu au rôle de la MANUI en Iraq. Il reste essentiel de disposer d'un consensus fort au sein du Conseil en faveur du nouveau Gouvernement iraquien et du rôle de l'ONU. Bien que la présence de l'ONU et sa capacité à fonctionner efficacement restent sévèrement limitées par la situation sécuritaire, la MANUI recherche les moyens d'augmenter au maximum la portée de son action et tente de définir quelles tâches peuvent faire l'objet d'un traitement prioritaire. À cet égard, j'aimerais remercier à nouveau les États Membres, tant ceux qui fournissent des contingents à la Force multinationale que les autres, d'aider l'ONU en Iraq en fournissant des conseillers militaires, des agents de sécurité, des moyens de transport et un appui aérien. La MANUI va continuer de se tenir aux côtés du peuple iraquien et de faire tout son possible pour aider à dégager des progrès tangibles vers un Iraq démocratique et prospère, en paix avec lui-même, ses voisins et la communauté internationale dans son ensemble.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Qazi, Représentant spécial, de son exposé.

M. Bolton (États-Unis) (*parle en anglais*) : Comme le Conseil de sécurité l'a demandé dans ses résolutions 1546 (2004) et 1637 (2005), je suis heureux de présenter un rapport au nom des 29 pays constituant la Force multinationale en Iraq sur les progrès qu'elle a réalisés pour s'acquitter de son mandat.

La période la plus récente considérée par ce rapport coïncide avec les 90 premiers jours d'un Gouvernement d'unité représentatif démocratiquement élu, à la différence de ce qui s'est passé en Iraq dans le passé. Au début juin, la formation d'un gouvernement d'unité nationale a été achevée avec la nomination de Ministres de l'intérieur et de la défense et d'un ministre d'État pour la sécurité nationale. Le 25 juin, le Premier Ministre al-Maliki a présenté un projet de dialogue et de réconciliation nationale au Conseil des représentants. Ce projet vise à dépasser les inégalités du passé et à rallier les Iraquiens sur la base du principe de l'égalité sans divisions sectaires. Il tente de jeter les bases de l'unité nationale grâce au processus démocratique et de créer des conditions permettant à l'Iraq d'assumer un rôle régional et international majeur. En outre, le Conseil des représentants a adopté un calendrier de séances accéléré. La plupart des

24 comités du Conseil ont été créés et ont nommé leurs présidents. Le Conseil réalise des progrès en ce qui concerne les éléments clefs de la législation nécessaires pour appliquer les dispositions de la Constitution iraquienne.

Fin juillet, le Gouvernement iraquien et l'ONU, avec le ferme appui des États-Unis, du Royaume-Uni, des autres États donateurs et des institutions financières internationales, ont lancé le Pacte international pour l'Iraq. Dans les cinq années à venir, le Pacte international va rassembler la communauté internationale et les organisations multilatérales pour aider l'Iraq à réaliser sa vision d'un pays uni, fédéral et démocratique en paix avec ses voisins et avec lui-même, et qui soit autosuffisant et prospère.

Depuis 2003, il y a eu des succès importants dans la mise en place en Iraq d'institutions politiques, économiques et gouvernementales légitimes. Le processus électoral démocratique que nous avons vu se dérouler ces dernières années a représenté un succès crucial s'agissant de jeter les bases d'un Iraq nouveau, libre et démocratique.

Malgré ces réalisations, des obstacles subsistent. Le niveau et le type de violences qui secouent l'Iraq continuent de représenter d'énormes défis pour la stabilité, la reconstruction et la transition. Les tensions sectaires provoquées sciemment par les insurgés et les extrémistes ont augmenté ce dernier trimestre aboutissant à une augmentation du nombre des assassinats, des enlèvements, des attaques contre les civils et les personnes déplacées. Les extrémistes ont de plus en plus fréquemment recours à cette violence dans le cadre de représailles et cherchent à étendre leurs zones d'influence. Le niveau soutenu de violences ethniques et sectaires représente l'une des pires menaces pour la sécurité et la stabilité en Iraq.

Néanmoins, le peuple continue, dans son ensemble, de rejeter la violence, qui ne saurait être le moteur d'un changement politique. La communauté internationale demeure résolue à appuyer le peuple iraquien dans ses efforts vigoureux pour construire un pays sûr, stable et démocratique. Nous honorons la mémoire et le sacrifice de tous ceux qui ont perdu la vie dans la lutte pour un Iraq fédéral, démocratique, pluraliste et unifié.

Les insurgés, les extrémistes et les terroristes restent capables et susceptibles de mener des attaques contre les responsables, les forces de sécurité et les civils iraquiens, avec l'objectif de déstabiliser le

Gouvernement iraquien légitimement élu et de priver le peuple iraquien de la démocratie et de la promesse d'un avenir meilleur qu'ils ont choisis à travers des élections libres et équitables.

Au cours de cette période, 4 des 18 provinces iraquiennes, Bagdad, Al-Anbar, Salah ad Din et Diyala ont continué de représenter plus de 81 % de tous les attentats. Al-Anbar et Bagdad ont été les plus touchées, représentant 55 % de tous les attentats. Les provinces de Ninive et de Tamim enregistrent également une augmentation importante des attentats par rapport au trimestre précédent. Douze provinces, qui abritent plus de 50 % de la population, n'ont connu que 5 % de tous les attentats.

Les attentats, qui sont souvent de nature ethnique et sectaire ou exercés dans le cadre de représailles, et les pertes civiles, ont augmenté. Les violences se sont multipliées, notamment à Bagdad qui, en tant que centre politique, démographique et médiatique du pays, représente une cible de grande valeur pour les terroristes. Néanmoins, les terroristes ne sont pas parvenus à atteindre leurs objectifs essentiels, à savoir faire dérailler le processus politique en Iraq et étendre leur appui politique au sein du peuple iraquien. Le peuple iraquien continue d'exprimer sa confiance dans la capacité de l'armée iraquienne d'assurer sa sécurité et continue de rejeter la vision qu'ont les extrémistes de l'avenir de l'Iraq.

Le nombre moyen d'attentats hebdomadaires a augmenté de 15 % par rapport à la moyenne de la période considérée précédemment et les pertes iraquiennes ont augmenté de 51 % par rapport au trimestre précédent.

La Force multinationale en Iraq et le Gouvernement iraquien continuent de réaliser des progrès, améliorant la sécurité à Falloujah et dans certaines parties du nord de l'Iraq. L'armée iraquienne a pris la direction de la lutte contre les insurgés et assumé la responsabilité en matière de sécurité dans davantage de zones.

L'insurrection demeure forte et active, même si sa visibilité a été amoindrie par l'augmentation des troubles sectaires qu'elle a tenté de fomenter. C'est l'aggravation de la lutte sectaire qui définit le caractère des violences au milieu de 2006.

Le 14 juin, le Premier Ministre iraquien al-Maliki a annoncé le plan du Gouvernement pour renforcer la sécurité à Bagdad. L'opération *Together Forward* est

une opération planifiée et menée par les Iraquiens pour assurer la sécurité de Bagdad en cas d'attentats visant à déraciner la démocratie et à faire dérailler l'engagement iraquien en faveur du progrès. Dans le cadre de cette opération, l'armée et la Police nationale iraquienne, appuyées par la Force multinationale, ont augmenté les patrouilles et les points de contrôle dans tous les quartiers de Bagdad tout en se concentrant sur ceux qui ont vu augmenter les violences et les assassinats sectaires. Les forces de sécurité ont également travaillé à empêcher les terroristes de pénétrer dans la capitale.

En juillet, au cours de sa première visite aux États-Unis, le Premier Ministre al-Maliki et le Président Bush ont annoncé un ajustement du plan de sécurité de Bagdad. Les unités multinationales et iraquienne ont été repositionnées à partir de zones moins actives du pays. Même si cette initiative n'est en cours que depuis peu, elle semble avoir réduit quelque peu la violence à Bagdad au cours du mois d'août. Les premiers communiqués de presse indiquent que ces ajustements au plan de sécurité de Bagdad ont été accueillis favorablement par de nombreux habitants de la ville.

Les attentats contre l'infrastructure iraquienne continuent de réduire les revenus pétroliers et la distribution de l'énergie électrique. Le nombre moyen d'attentats contre l'infrastructure essentielle a continué de diminuer, tombant d'une moyenne de cinq par semaine à deux par semaine. Même si le nombre d'attentats diminue, les infrastructures de base continuent de servir de cibles précieuses aux éléments ennemis. La Force multinationale continuera de travailler avec le Gouvernement iraquien et d'autres partenaires internationaux à renforcer la sécurité des infrastructures.

Même si Bagdad demeure la cible des violences sectaires et terroristes en Iraq, la violence perpétrée par l'insurrection du refus, les manœuvres d'intimidation des terroristes, les tensions politiques et tribales et la criminalité se poursuivent dans d'autres régions. La violence sectaire s'étend graduellement au nord dans la province de Diyala et à Kirkouk, du fait que les groupes sunnites, chiites et kurdes rivalisent pour affirmer leur influence dans les provinces. Le conflit dans la province d'Al-Anbar demeure centré sur l'insurrection sunnite. Al-Qaida poursuit en Iraq ses manœuvres d'intimidation pour obtenir de force l'appui sunnite, bien que les tribus tentent d'éjecter Al-Qaida et de recommencer à jouer un rôle dominant.

Dans la région sud et à dominance chiite du pays, des rivalités politiques et tribales sont de plus en plus à l'origine de la violence, en particulier à Bassorah, avec des attaques limitées contre la coalition, probablement perpétrées par des milices chiites hors-la-loi appuyées par l'Iran.

Les forces de sécurité irakiennes continuent chaque jour de grandir, de se renforcer et de mener des opérations de plus en plus nombreuses. Les Forces multinationales continuent de former, d'équiper et de guider les forces de sécurité irakiennes et d'assurer le transfert des responsabilités en matière de sécurité dans la mesure où leur compétence et les conditions le permettent. Les transitions sont évaluées zone par zone et région par région, et leur nombre augmente progressivement pour assurer une transition efficace et réussie des responsabilités en matière de sécurité.

Le 13 juillet a marqué un nouveau tournant historique pour l'Iraq avec le transfert de la responsabilité en matière de sécurité dans la province d'Al Muthana, passée de la Force multinationale I au Gouverneur provincial et aux services de police irakiens contrôlés par des civils. En outre, depuis mai 2006, la Force multinationale I a transféré 10 bases d'opérations avancées au Gouvernement irakien. Cinquante et une de ces 110 bases opérationnelles avancées sont maintenant sous contrôle irakien. La province de Dhi Qar semble prête à bientôt gérer les questions liées à la sécurité, et plusieurs autres provinces devraient remplir les critères de transition avant la fin de l'année.

En août, le quartier général de la 4^e division de l'armée irakienne a assumé officiellement la direction de sa zone de responsabilité, succédant à la 101^e division aéroportée. Nous avons ainsi parcouru la moitié du chemin en ce qui concerne notre objectif commun de placer toutes les forces de sécurité irakiennes à la direction de la coordination, de la planification et de la gestion des opérations de sécurité en Iraq.

Les forces de sécurité irakiennes assument de plus en plus un rôle de chef de file dans ces opérations, ainsi que la responsabilité principale en matière de sécurité irakienne, tandis que les forces de l'armée et de la police irakiennes montrent une capacité accrue à planifier et mener des opérations anti-insurrectionnelles.

Depuis le 4 septembre, cinq divisions de l'armée irakienne, 26 brigades, 85 bataillons et deux bataillons de la police nationale assument la responsabilité

principale de la sécurité dans leurs zones d'opération. Cent six bataillons de combat de l'armée irakienne et 17 bataillons chargés de la protection des infrastructures stratégiques mènent des opérations à divers niveaux de capacité. Trois autres bataillons de combat sont en cours de constitution. En outre, 27 bataillons de police supplémentaires sont désormais opérationnels et en service actif. Bien que ces unités mènent des opérations de sécurité, la plupart d'entre elles continuent d'être appuyées par les forces multinationales pour la logistique et les opérations.

Les capacités institutionnelles au sein des ministères de la défense et de l'intérieur sont un facteur de plus en plus important pour la transition vers l'autonomie de l'Iraq en matière de sécurité. Tout en continuant à recruter du personnel, à le former et à l'équiper, ces ministères s'attachent à renforcer la capacité de ces forces à se diriger, à s'appuyer et à être viables. Maintenant que plus de deux tiers des unités de combat de l'armée irakienne dirigent les opérations, la Force multinationale présente en Iraq s'attache principalement à aider les Irakiens à mettre en place de meilleures capacités de logistique, de commandement et de contrôle. La Force continuera également à aider le Ministère de la défense à améliorer sa capacité d'organiser, de former, d'équiper et de moderniser ses forces.

Pendant la première semaine de septembre, le Ministère de la défense et le quartier général commun ont pris le contrôle opérationnel du commandement des forces terrestres, de la marine et de l'armée de l'air irakiennes. Le commandement des forces terrestres irakiennes a assumé le contrôle opérationnel de la huitième division de l'armée irakienne. Le Gouvernement irakien déterminera le moment où le commandement sera prêt à assumer un contrôle accru, mais ce transfert est la preuve des capacités croissantes de l'Iraq.

Les forces du Ministère de la défense et du Ministère de l'intérieur se chiffrent désormais à plus de 298 000 personnes ayant suivi une formation, à savoir plus de 115 000 personnes pour le Ministère de la défense, plus de 118 000 policiers et plus de 65 000 personnes faisant partie d'autres forces du Ministère de l'intérieur.

Le Comité mixte pour l'autonomie de l'Iraq en matière de sécurité dont la création a été annoncée par le Premier Ministre Al-Maliki et le Président Bush, le 25 juillet dernier, élaborera une feuille de route

conditionnelle en vue d'une transition complète de la responsabilité de la sécurité.

Les contributions de l'ONU à l'Iraq sont vitales. Nous exhortons l'ONU à continuer à s'acquitter de son mandat en vertu de la résolution 1546 (2004). Le 10 août, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1700 (2006) qui prorogait le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour une nouvelle période de 12 mois et réaffirmait sa volonté d'aider le peuple et le Gouvernement irakiens à édifier une nation productive et prospère.

Le rôle de l'ONU qui appuie et copréside le Pacte international pour l'Iraq est une nouvelle composante clef du rôle de l'ONU, dont il a été pris note dans cette résolution. L'ONU dispose désormais de représentants à Erbil, ainsi qu'un conseiller de liaison à Kirkuk.

La Force multinationale, notamment les contingents géorgien, roumain et sud-coréen, continue d'assurer la sécurité de l'ONU à Bagdad, Bassorah et Erbil, respectivement. Ces troupes assurent la sécurité des sites statiques, la reconnaissance, les patrouilles de sécurité, les escortes des convois, les postes de contrôle et, si nécessaire, les évacuations médicales et d'urgence. En outre, les troupes fidjiennes assurent la sécurité statique et rapprochée du personnel et des installations des Nations Unies à Bagdad.

En conclusion, l'évolution d'un Iraq entièrement libre, sûr et prospère reste une œuvre en cours d'élaboration. Il est indispensable de former les forces de sécurité irakiennes afin qu'elles assument la responsabilité principale de la sécurité. Depuis qu'il a pris les rênes du Gouvernement en juin dernier, le Premier Ministre Al-Maliki a pris des mesures prometteuses en faveur de la réconciliation nationale et instauré une réforme et une relance du développement économique en lançant le Pacte international pour l'Iraq. La Force multinationale et la communauté internationale se tiennent aux côtés du peuple irakien tandis que le Gouvernement du Premier Ministre Al-Maliki poursuit ses efforts pour promouvoir le dialogue et l'inclusion au niveau national et s'efforce sans relâche d'améliorer la sécurité, la stabilité et la qualité de vie du peuple irakien.

Les voisins de l'Iraq assument également une part de responsabilité pour la sécurité intérieure de ce pays. La Syrie doit empêcher qu'un appui financier et matériel, en particulier des armes, ne parvienne en Iraq. L'Iran doit cesser d'envoyer des munitions et de fournir d'autres formes d'appui à des groupes

extrémistes en Iraq. Les voisins régionaux de l'Iraq doivent en faire davantage pour aider le Gouvernement irakien démocratiquement élu en fournissant, comme promis, une aide économique et en procédant à un allègement de la dette.

Nous félicitons le Royaume de Jordanie d'avoir récemment envoyé un ambassadeur à Bagdad, et nous espérons que d'autres États arabes en feront bientôt autant. Par ailleurs, nous demandons de nouveau à l'ensemble de la communauté internationale d'appuyer le Gouvernement souverain de l'Iraq et d'intensifier son assistance à ce pays.

La Force multinationale et l'action conjuguée de cette Force et de la Force internationale de stabilisation continuent de favoriser un environnement qui permettra au Gouvernement démocratique élu de l'Iraq de réussir et au peuple irakien d'avoir un avenir radieux, sûr et prospère.

M. Al-Bader (Qatar) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis avant tout de remercier M. Ashraf Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, et l'Ambassadeur John Bolton, Représentant permanent des États-Unis d'Amérique, pour les exposés qu'ils ont présentés au Conseil de sécurité. Je voudrais également me féliciter de la présence de l'Ambassadeur d'Iraq parmi nous ce matin.

L'Iraq a fait énormément de progrès aux niveaux politique, constitutionnel et démocratique. Le premier Gouvernement irakien élu en vertu de la nouvelle Constitution a été formé en juin dernier. C'est la culmination du processus de transition politique, conforme à la loi sur la transition administrative approuvée par le Conseil de sécurité dans la résolution 1546 (2004). Toutefois, ces progrès ont été éclipsés par la gravité de la situation interne tendue, une absence de sécurité et des violations généralisées des droits de l'homme, résultats d'une violence extrême et d'actes de terrorisme graves. Il incombe donc au Gouvernement, et à vrai dire à l'ensemble du peuple irakien, de faire du dialogue national une priorité de premier ordre afin d'encourager la réconciliation nationale et de surmonter les dissensions intercommunautaires et l'escalade de la violence qui affligent l'Iraq et ont provoqué l'une des pires crises humanitaires de notre époque.

Chaque mois, près de 3 000 civils innocents sont victimes de la violence, et des milliers d'autres sont blessés. Le nombre des personnes déplacées a déjà atteint cette année 200 000 individus. C'est pourquoi il

faut mobiliser les efforts nationaux, régionaux et internationaux afin de remédier à ce problème prioritaire. À cet égard, nous attendons avec intérêt la tenue de la conférence de réconciliation nationale iraquienne, qui doit se dérouler sous l'égide de la Ligue des États arabes et que l'ONU aide actuellement à préparer.

Nous espérons également que le Plan de réconciliation nationale annoncé par le Gouvernement iraquien en juin sera couronné de succès. Nous avons bon espoir que nos frères iraqiens triompheront des obstacles qui entravent la stabilité, car ce sera là le meilleur moyen d'engager l'Iraq sur la voie irréversible d'un avenir de paix et de démocratie qui permette le retrait des troupes étrangères.

Il faut non seulement promouvoir un processus politique participatif et transparent qui réponde aux aspirations de toutes les communautés de l'Iraq, mais il faut également enrayer la détérioration actuelle de la sécurité afin de permettre aux forces de sécurité iraqiennes d'assumer la responsabilité de la sécurité du pays, responsabilité qui à l'heure actuelle incombe principalement à la Force multinationale.

Il importe tout autant de veiller à ce que les conditions de vie de base du peuple iraquien s'améliorent et d'enrayer la détérioration de la situation humanitaire que d'instaurer une réconciliation nationale, voire de renforcer les forces de sécurité afin d'assurer la stabilité de l'Iraq.

À cet égard, en juillet dernier, le Gouvernement iraquien et l'ONU ont signé le Pacte international pour l'Iraq, dirigé conjointement par le Gouvernement iraquien et l'ONU. La réunion ministérielle que le Secrétaire général organisera à New York la semaine prochaine sera l'occasion pour le Gouvernement iraquien de définir son programme économique ainsi que des cadres d'accord précis ce qui, nous l'espérons, relancera l'économie iraquienne et profitera donc au peuple iraquien. Cet accord doit être aussi global que possible afin de rallier une participation régionale et internationale constructive et interactive.

À la lumière de la situation difficile qui prévaut en Iraq à l'heure actuelle, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq joue un rôle louable et important en fournissant un appui, des conseils et une assistance électorale, ainsi qu'en aidant à la reconstruction, au développement et à l'amélioration de la situation humanitaire et des droits de l'homme. Cette mission offre également l'assistance nécessaire

au pays pour mettre en place le cadre fondamental de la résolution 1546 (2004). Enfin, je souligne l'importance de l'unité et de la cohésion de l'Iraq.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général en Iraq, M. Ashraf Jehangir Qazi, pour sa présentation du rapport sur les activités de l'ONU en Iraq (S/2006/706). Je remercie également l'Ambassadeur Bolton de son exposé.

Ma délégation note que la deuxième phase du plan de sécurité pour Bagdad, lancé en juin 2006, a commencé au mois d'août avec le redéploiement de troupes supplémentaires de la Force multinationale dans la capitale. En outre, le Gouvernement iraquien a mis l'accent sur la réconciliation nationale et le dialogue, à travers le plan de réconciliation nationale qui demande une amnistie mesurée, la libération des détenus et la réforme des systèmes judiciaire et pénal. Nous espérons que ces mesures seront suivies d'effets positifs et qu'elles réduiront la violence et l'insécurité qui affligent encore l'Iraq.

Nous nous félicitons du lancement du Pacte international pour l'Iraq, qui doit offrir un cadre efficace à la transformation économique de l'Iraq et à son intégration dans l'économie régionale et mondiale. Le Pacte doit nécessairement illustrer l'interaction entre l'évolution politique et sécuritaire, d'une part, et le relèvement de l'Iraq, d'autre part, qui est une condition préalable à des investissements durables dans la région. La participation active du Groupe des Nations Unies pour le développement, des organes de l'ONU et d'autres institutions financières internationales est vraiment louable et nous espérons que leurs conseils et leur appui contribueront largement à la durabilité du Pacte.

La réunion des ministres des affaires étrangères qui se tiendra le 18 septembre 2006 doit examiner les progrès réalisés dans l'application de la résolution 1546 (2004) du Conseil de sécurité et engager un dialogue stratégique sur l'avenir de l'Iraq. Nous espérons qu'elle sera couronnée de succès. Cette réunion devra permettre au Gouvernement iraquien de présenter son programme de reconstruction du pays dans le cadre du Pacte international, et aux Nations Unies de faire des propositions concrètes quant à la consolidation de leur assistance.

Ma délégation note avec satisfaction les initiatives en cours du Bureau d'appui au processus d'élaboration de la Constitution de la Mission

d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), qui joue un rôle important dans l'établissement d'un dialogue et la construction d'un consensus autour de la constitution de l'Iraq. Il a ainsi achevé avec succès son programme de dialogue multipartite, qui a permis à des dirigeants politiques, des technocrates et des membres de la société civile de prendre part aux débats engagés sur les questions essentielles et pertinentes. Nous notons qu'il continue d'offrir conseil et assistance au Gouvernement et au Conseil des représentants sur les questions relatives à la création de comités de révision de la constitution.

Nous saluons les activités de la MANUI qui visent à aider le Gouvernement iraquien à répondre aux besoins des personnes déplacées en matière de logement et d'assistance. Nous sommes heureux de noter que la MANUI, à travers de nombreuses missions et un dialogue constant, a su répondre aux besoins des communautés dans différentes régions et renforcer l'interaction entre les autorités provinciales et centrales s'agissant de relever les défis de la reconstruction et du développement.

Nous sommes toutefois préoccupés de constater que les organes, fonds et programmes des Nations Unies ont épuisé les ressources affectées à l'aide humanitaire d'urgence, circonstance aggravée par l'incapacité du Gouvernement iraquien à alléger au mieux l'épreuve des personnes déplacées, dont le nombre s'accroît rapidement. La demande, faite par le Secrétaire général, de moyens financiers supplémentaires pour répondre à ces besoins doit être rapidement entendue afin d'atténuer leurs souffrances.

La grave crise humanitaire et des droits de l'homme en Iraq, marquée par les tueries aveugles, les attaques ciblées, la criminalité et la corruption, est terriblement inquiétante et suscite la préoccupation de ma délégation. Il apparaît clairement que les institutions d'État ne sont pas en mesure de protéger les civils ni de répondre aux besoins des victimes de violations flagrantes des droits de l'homme, parmi lesquelles des femmes, des enfants et des membres des minorités ethniques et religieuses. De fait, le rapport du Secrétaire général note que l'impact des violences sur ces personnes vulnérables est particulièrement alarmant.

Nous prenons note des activités de la MANUI qui visent à élaborer un système efficace de protection des droits de l'homme et nous voulons l'encourager à maintenir son appui aux autorités iraqiennes pour la

préparation d'une loi portant création d'une commission nationale des droits de l'homme. Nous invitons également le Groupe de travail de la Section de l'état de droit à élaborer une stratégie globale en matière d'état de droit.

Nous souhaitons par ailleurs souligner le travail exemplaire actuellement réalisé en Iraq par les Nations Unies, dont le personnel est souvent exposé à des risques considérables. La présence de l'ONU et sa capacité à opérer de manière efficace dans le pays restent limitées, mais l'Organisation a pu apporter son aide au Gouvernement iraquien dans les divers domaines clefs que j'ai mentionnés. Nous espérons que la MANUI mettra rapidement en place des mécanismes autonomes adaptés qui lui permettront d'intervenir de manière efficace et sûre en Iraq.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise souhaite remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, M. Qazi, et l'Ambassadeur Bolton pour leurs exposés. Nous avons lu avec soin le rapport présenté par le Secrétaire général Annan (S/2006/706) qui contient des informations détaillées et une analyse en profondeur. Nous prenons acte de ses observations.

Ces trois dernières années, le peuple iraquien a obtenu des résultats importants dans le processus de transition politique. En trois ans, il a conduit deux élections nationales, rédigé une constitution permanente, organisé un référendum constitutionnel et mis en place un gouvernement démocratiquement élu. Ces réalisations démontrent clairement les fortes aspirations et l'engagement ferme du peuple iraquien dans le sens de la paix, de la démocratie et de la prospérité. Nous espérons qu'il saura, à force de courage et de travail, surmonter tous les obstacles qui se dressent devant lui et parvenir rapidement à vivre dans la paix et la stabilité.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, l'Iraq se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins et doit encore affronter de formidables défis sur les plans politique, économique et sécuritaire. Dans le domaine politique, le nouveau Gouvernement iraquien doit faire tout son possible pour renforcer encore la participation au processus politique, promouvoir la réconciliation nationale et régler comme il convient les problèmes en suspens relatifs à la constitution.

Nous nous félicitons du Plan de réconciliation nationale promulgué par le Premier Ministre al-Maliki,

et nous espérons que les multiples factions sectaires et groupes ethniques d'Iraq sauront s'unir et coopérer avec le Gouvernement pour assurer une mise en œuvre efficace du Plan, aplanir leurs différences et approfondir leur entente par le dialogue. À cet égard, nous appuyons l'initiative de la Ligue des États arabes de convoquer une conférence sur la réconciliation nationale iraquienne.

Sur le plan de la sécurité, le Gouvernement iraquien et la Force multinationale doivent s'efforcer d'éradiquer les causes profondes de l'instabilité. La sécurité et la stabilité constituent les principaux défis que le Gouvernement iraquien doit maintenant relever; elles sont également fondamentales pour l'évolution politique, économique et sociale de l'Iraq. Les moyens militaires ne peuvent à eux seuls venir à bout des causes profondes du problème. Au contraire, ils ont tendance à exacerber le cercle vicieux de la violence et à alimenter la terreur et l'instabilité. Nous notons que le Gouvernement iraquien et la Force multinationale ont pris des mesures pour améliorer la situation sécuritaire. Nous espérons que le nouveau Gouvernement iraquien va progressivement assumer une plus grande part de responsabilité dans la sécurité intérieure, créer un environnement propice au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des milices, et renforcer le maintien de l'ordre afin de recevoir l'appui du peuple. Dans le domaine économique, le Gouvernement iraquien doit faire le maximum pour obtenir rapidement des résultats dans le domaine de la reconstruction économique et améliorer sensiblement les conditions de vie des Iraquiens.

Nous nous félicitons du Pacte international pour l'Iraq lancé conjointement par l'Iraq et les Nations Unies. Nous espérons que le processus permettra à l'Iraq et à la communauté internationale d'établir un nouveau type de partenariat fondé sur la coopération. Le Pacte doit assurer une participation large, équitable et juste de toutes les parties à la reconstruction économique de l'Iraq, de manière à aider le pays à surmonter ses difficultés pratiques dans un esprit constructif.

La reconstruction politique et économique de l'Iraq ne peut être menée à bien sans l'appui et l'aide de la communauté internationale. Nous apprécions à sa juste valeur le rôle important que les Nations Unies jouent en Iraq et nous nous félicitons de l'initiative qu'a prise le Secrétaire général en convoquant une réunion ministérielle sur la question de l'Iraq. Nous espérons que cette réunion contribuera à renforcer la

compréhension mutuelle de la communauté internationale et à accélérer la reconstruction politique et économique de l'Iraq dans un effort commun visant à aider l'Iraq à bâtir un avenir meilleur.

M. Biaboroh-Iboro (Congo) : Monsieur le Président, ma délégation vous remercie d'avoir organisé ce débat sur la situation en Iraq à la lumière de son évolution récente et des activités qu'y mènent la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et la Force multinationale. Nos remerciements s'adressent également à M. Qazi pour l'exposé édifiant qu'il nous a présenté, ainsi qu'à la délégation des États-Unis, qui s'est exprimée au nom de la Force multinationale.

La situation en Iraq demeure pour l'essentiel très préoccupante sur le plan de la sécurité malgré les développements enregistrés en ce qui concerne le processus politique dans ce pays, notamment la mise en place du cadre institutionnel et des organes chargés d'animer les diverses institutions. Certes, des initiatives encourageantes sont à porter au crédit du Gouvernement iraquien constitutionnellement élu, avec l'appui des partenaires de l'Iraq, au plan aussi bien régional qu'international. Ma délégation a accueilli en son temps avec satisfaction la formation complète du Gouvernement iraquien, avec notamment l'attribution des postes clefs de la défense, de l'intérieur et de la sécurité nationale. Elle a de même salué le lancement du Plan de sécurité pour Bagdad, qui en est aujourd'hui à la deuxième phase de son exécution.

Cependant, malheureusement, la violence et la violation des droits de l'homme des populations iraquiennes sévissent à l'état endémique. L'Iraq demeure aujourd'hui l'un des endroits les plus dangereux au monde. Chaque jour qui passe nous livre son lot de meurtres, d'assassinats, d'enlèvements et d'actes de violence intercommunautaire. Dans le registre de la violence, l'horreur le dispute au fanatisme, au point que le pays est au bord de la guerre civile généralisée qui, à n'en point douter, saperait tous les efforts entrepris en vue de son redressement, au risque de décourager la communauté internationale.

Tel est justement le but recherché par les adeptes de la terreur et du chaos. La communauté internationale devrait, à ce moment crucial de l'histoire de l'Iraq, se donner les moyens d'accompagner les efforts du Gouvernement iraquien dans son entreprise de maîtrise de la situation d'ensemble, y compris la réconciliation nationale.

Seule la réconciliation nationale, notamment par la recherche du consensus et à travers le dialogue inclusif, peut constituer une issue de sortie de crise, car aucune solution militaire ne saurait ramener la paix et la sécurité en Iraq. Tous les protagonistes de la paix et de la sécurité en Iraq doivent s'investir pleinement et de bonne foi dans l'œuvre de réconciliation nationale en veillant à établir des mesures de confiance indispensables. À cet effet, ma délégation exhorte la Ligue des États arabes à faire aboutir dans les meilleurs délais le projet de la Conférence de réconciliation nationale iraquienne.

La mise au point et la présentation annoncée du Pacte international pour l'Iraq devraient participer également de cet effort en vue de restaurer la paix et la sécurité. Ce plan ambitieux, coparrainé par le Gouvernement iraquien et l'ONU, mérite de recueillir l'appui ferme et résolu de la communauté internationale dans sa mise en œuvre. Ma délégation attend avec intérêt les conclusions de la réunion du 18 septembre, convoquée à cet effet par le Secrétaire général.

Pour terminer, ma délégation salue les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, ainsi que par les soldats de la Force multinationale dans des conditions extrêmement difficiles.

M. de La Sablière (France) : Je remercie M. Ashraf Qazi pour sa présentation du rapport du Secrétaire général et l'Ambassadeur John Bolton de son exposé sur les activités de la Force multinationale. Je ferai, pour ma part, les commentaires suivants.

Ma délégation partage pleinement le constat du Secrétaire général : l'Iraq reste à la croisée des chemins. La situation sécuritaire est hautement préoccupante et le risque d'une dégradation ne peut être écarté, mais la perspective d'un redressement existe toujours et, malgré les défis considérables, il n'est certainement pas trop tard pour sortir de l'engrenage et tracer un chemin de sortie de crise.

Le Gouvernement iraquien, dont nous avons salué la formation en mai dernier, a engagé des efforts importants et méritoires : au niveau politique, avec le Plan de réconciliation nationale; au niveau sécuritaire, avec son Plan pour le rétablissement de la sécurité à Bagdad; s'agissant également des réformes, avec la volonté de lancer un chantier législatif substantiel au Parlement ainsi, désormais, qu'avec l'initiative du Pacte international pour l'Iraq.

Pour autant, les défis à relever, comme je l'ai déjà indiqué, restent immenses. Comme le relève aussi le Secrétaire général, l'Iraq est devenu l'une des zones de conflit les plus violentes au monde. Les tensions intercommunautaires se sont dangereusement renforcées au point de susciter les craintes d'une guerre civile dans le pays. Le nombre des victimes civiles a augmenté considérablement : plus de 100 par jour; près de 6 500 civils tués pour les seuls mois de juin et juillet 2006. Le nombre des personnes déplacées a également augmenté sensiblement.

Dans ce contexte, la France veut réitérer son soutien au Gouvernement iraquien, ainsi qu'à son Premier Ministre et lui redire sa disponibilité à développer sa coopération avec lui et à se tenir aux côtés de l'Iraq.

La France salue la volonté de l'Iraq d'apporter une réponse globale aux défis posés. Ainsi que l'affirme le Secrétaire général, il n'y aura en effet pas de réponse militaire unique à ces défis mais plusieurs types de réponses à trouver. Une réponse politique d'abord. C'est le sens du Plan de réconciliation nationale lancé par le Premier Ministre. Nous estimons, sur ce sujet, que seul un processus véritablement inclusif permettra d'isoler les groupes extrémistes et de ramener dans le jeu politique les communautés qui s'en sentent exclues. Je relève aussi l'appel du Secrétaire général à engager le processus de révision de la Constitution, même si nous savons la difficulté de l'exercice.

Ensuite, une réponse aux besoins légitimes de sécurité des Iraquiens. Un terme doit être mis aux violences qui se sont encore multipliées et que mon pays condamne avec la plus grande fermeté. La formation des forces de sécurité iraquiennes reste une priorité, de même que le traitement du phénomène des milices, dont le rapport note qu'il continue de prendre de l'ampleur.

Dans le même temps, ma délégation demeure convaincue qu'un horizon clair et agréé de retrait des forces étrangères est indispensable pour permettre aux Iraquiens de persévérer dans une logique de responsabilité et de souveraineté.

Il faut aussi une réponse aux défis de la reconstruction et aux attentes de la population également. C'est le sens du projet de Pacte international pour l'Iraq. La France, avec l'Union européenne, s'est félicitée du lancement de ce projet et a exprimé sa disponibilité à l'appuyer. C'est dans cet

esprit que le Ministre français des affaires étrangères a assisté à la réunion du groupe préparatoire à Abou Dhabi.

Mais mon pays a rappelé aussi l'importance d'établir ce projet autour de principes : nécessité que ce processus soit conduit par les Iraquiens et repose d'abord sur la mobilisation de leurs efforts et de leurs ressources, en particulier de leurs ressources naturelles; nécessité de créer les conditions politiques et sécuritaires indispensables à toute réforme d'envergure; importance enfin que ce nouveau contrat instaure un véritable partenariat sur la base de critères de performance bien identifiés et de la mise en œuvre du principe de conditionnalité.

Il faut enfin le soutien de la communauté régionale et internationale. Toute solution politique suppose que les principaux acteurs concernés, notamment parmi les voisins de l'Iraq, soient associés, d'une manière ou d'une autre, et œuvrent à l'unité et à l'intégrité de ce pays. Ma délégation remercie à cet égard le Secrétaire général d'avoir bien voulu convoquer une réunion le 18 septembre prochain sur ces sujets.

Je voudrais, pour conclure, saluer le travail remarquable effectué par la MANUI et rappeler notre attachement à l'action des Nations Unies en Iraq, à la fois au niveau politique, pour soutenir le processus de dialogue et de réconciliation nationale et contribuer au plein respect des droits de l'homme dans le pays, mais également sur le plan économique, pour coordonner l'assistance internationale et favoriser la mise en œuvre de l'initiative du Pacte.

Le rapport du Secrétaire général vient utilement rappeler les difficultés, mais également les espoirs, et tracer des perspectives. La priorité reste le rétablissement d'un Iraq indépendant, souverain, pluraliste et uni, capable de retrouver la voie de la stabilité et de recouvrer son rang dans le concert des nations. La communauté internationale doit continuer de jouer son rôle pour aider l'Iraq et ses dirigeants à avancer dans cette direction. La France entend prendre toute sa place dans ces efforts.

Dans cette perspective, mon pays exprime l'espoir que l'initiative engagée par la Ligue des États arabes, avec le soutien des Nations Unies, aboutira prochainement à la convocation d'une conférence d'entente nationale interiraquienne.

M^{me} Løj (Danemark) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Qazi, de sa déclaration, et l'Ambassadeur Bolton de la déclaration qu'il a faite au nom de la Force multinationale.

Comme cela est décrit dans le rapport du Secrétaire général (S/2006/706), la situation en Iraq présente encore des défis pour la communauté internationale, sur plusieurs plans. Toutefois, nous restons convaincus que la vision et l'initiative politique du nouveau Gouvernement, associées à l'engagement continu de la communauté internationale, feront du Pacte international pour l'Iraq une réussite et donneront un nouveau départ au peuple iraquien.

La situation en matière de sécurité demeure très grave dans plusieurs parties de l'Iraq. En effet, le Secrétaire général relève « une violence et [...] une insécurité croissantes, en particulier à Bagdad et dans les régions du sud et de l'ouest ». Selon le Secrétaire général, le niveau actuel de violence risque de perdurer pendant encore un certain temps. Le caractère confessionnel d'une grande partie de cette violence est une source de préoccupation particulière. De plus, le rapport décrit une crise très grave dans le domaine des droits de l'homme et sur le plan humanitaire, et des institutions de l'État incapables de protéger les individus contre les violations flagrantes des droits de l'homme. Le nombre d'Iraquiens déplacés à l'intérieur du pays a plus que doublé au cours de la période à l'examen.

Il faut faire face d'urgence aux besoins humanitaires. Les droits de l'homme doivent être respectés, et le Gouvernement iraquien doit accorder l'attention requise à cette situation. Il est clair que l'influence des milices à base confessionnelle ne peut pas être réduite par de seules opérations de sécurité. La réconciliation, le développement économique et des forces de police et un système judiciaire indépendants et efficaces doivent faire partie de la solution.

Nous nous réjouissons de voir que le Gouvernement iraquien est décidé à améliorer la situation par une série d'initiatives politiques, notamment le plan de paix et de réconciliation lancé en juin. Le plan contient les éléments qui conviennent, mais sa mise en œuvre reste fondamentale. Dans le processus de réconciliation nationale, l'ONU et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) devraient jouer un rôle central.

Nous sommes heureux de constater les capacités croissantes des forces de sécurité iraquennes, qui ont

rendu possible le transfert des responsabilités en matière de sécurité pour la province d'Al-Muthana cet été. Avec des forces nationales plus fortes et plus confiantes, et avec l'appui continu de la Force multinationale, nous espérons que le niveau de violence va diminuer et que l'essentiel de l'attention pourra être portée sur la reconstruction de l'Iraq.

Le lancement du Pacte pour l'Iraq le 27 juillet marque un nouveau départ pour l'appui international à la réalisation des projets du Gouvernement iraquien en faveur d'une société unie, fédérale et démocratique, en paix avec ses voisins. Le Danemark se tient prêt à contribuer à ce processus.

Le Danemark compte maintenir sa présence en Iraq tant que notre appui sera demandé par le Gouvernement iraquien et par l'ONU, et tant que nous sentirons que notre présence a un sens. Au printemps dernier, le Parlement danois a décidé de proroger le mandat des forces danoises en Iraq jusqu'à la fin juin 2007. Le rôle du Danemark en Iraq comprend aussi des tâches de reconstruction et d'assistance humanitaire; notre contribution s'élève à environ 90 millions de dollars.

Comme je l'ai déjà dit, le Danemark est favorable à un élargissement du rôle de l'ONU en Iraq. Le Danemark continue de fournir un appui direct à la MANUI. À compter de la mi-novembre, nous avons décidé de déployer, en réponse à une demande de la MANUI, un avion de transport C-130 capable de transporter à la fois des passagers et du matériel.

L'Iraq a atteint une phase critique. Le processus politique défini par la résolution 1546 (2004) a pratiquement été achevé, et un Gouvernement largement représentatif et constitutionnellement élu a été formé. Cependant, il reste de nombreux graves défis. Avec le plein appui de la communauté internationale, le Pacte pour l'Iraq va, dans les semaines et mois à venir, fournir un appui vital au développement d'un Iraq pacifique, démocratique et prospère.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Le Royaume-Uni remercie le Représentant spécial, M. Qazi, et l'Ambassadeur Bolton d'avoir informé le Conseil de la récente évolution de la situation en Iraq. C'est aussi avec grand plaisir que je salue la présence de l'Ambassadeur Al Bayati à cette séance.

Nous saluons le travail que continue de mener la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) sur le terrain à l'appui du Gouvernement et du peuple iraqiens. L'on ne saurait exagérer l'importance de ce travail au plan politique, en matière de reconstruction et dans le domaine des droits de l'homme. Comme le relève le dernier rapport sur les activités de la MANUI (S/2006/706), le peuple iraquien a, par sa participation active à deux consultations électorales – le processus constitutionnel et le référendum constitutionnel –, manifesté sa volonté résolue d'édifier un Iraq pacifique, démocratique et prospère.

Mais, même s'il y a eu des progrès politiques impressionnants, aboutissant à la formation d'un Gouvernement d'unité nationale, de réelles difficultés subsistent sur le terrain. Le rapport de la MANUI rappelle certaines de ces préoccupations: sceller la réconciliation nationale, limiter l'influence des milices, affronter la violence interconfessionnelle et le terrorisme, promouvoir la reconstruction et le développement, et améliorer la situation en matière de droits de l'homme.

S'attaquer au niveau élevé de violence et au lourd tribut humain qui en découle doit être la priorité absolue. Le plan de sécurité pour Bagdad du Premier Ministre, M. Al-Maliki, appliqué en collaboration avec la Force multinationale et que nous saluons, commence à avoir une incidence sur le terrain. Nous nous félicitons aussi des progrès réalisés en matière de formation et d'équipement des forces iraqiennes, comme du transfert historique des responsabilités relatives à la sécurité dans la province d'Al-Muthana et de la décision d'effectuer un transfert semblable dans celle de Dhi Qar. Nous espérons que le Gouvernement iraquien va rapidement mettre à profit ces progrès, notamment en s'attaquant rapidement au problème des milices.

Parallèlement aux mesures visant à améliorer la sécurité directement, il faut des progrès simultanés sur les plans politique et économique et en matière des droits de l'homme. Le Royaume-Uni se félicite du Plan de réconciliation nationale de M. Al-Maliki, ainsi que de la contribution que l'ONU apporte pour l'appuyer. Il est essentiel que les dirigeants politiques iraqiens issus de toutes les communautés s'unissent afin de promouvoir la stabilité, la sécurité et le développement économique. Il est aussi essentiel que la communauté internationale maintienne et intensifie son appui au Gouvernement iraquien en ce moment crucial. Le Pacte

international fournit un cadre idoine pour cela, dans la mesure où il permet au Gouvernement iraquien de formuler une vision claire pour le pays et à la communauté internationale d'apporter une assistance concrète à la mise en œuvre de cette vision.

C'est pourquoi nous attendons avec intérêt la réunion de haut niveau qui doit se tenir à New York le 18 septembre en vue d'aider à faire avancer ce processus. Nous espérons qu'à son tour le Pacte conduira à un approfondissement de l'implication de la communauté internationale et des pays de la région aux côtés de l'Iraq.

Nous attendons aussi avec intérêt la conférence de la Ligue des États arabes qui a été prévue pour appuyer les efforts du Premier Ministre, M. Al-Maliki, en faveur de la réconciliation nationale. Nous espérons qu'elle pourra se tenir bientôt, et nous demandons donc aux voisins de l'Iraq, en particulier la Syrie et l'Iran, de faire plus pour empêcher que des armes et du matériel de nature à renforcer l'insurrection en Iraq entrent dans le pays.

L'avenir de l'Iraq est une préoccupation que nous partageons. Aider l'Iraq à se forger un avenir stable, démocratique et prospère est dans l'intérêt de tous.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais, au nom de ma délégation, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, M. Ashraf Jehangir Qazi, de son exposé et saisir cette occasion pour lui exprimer notre vive reconnaissance pour ses activités, ainsi qu'au personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) qui travaille dans des conditions très difficiles. Je remercie également l'Ambassadeur Bolton de l'exposé qu'il a présenté au nom de la Force multinationale.

Nous sommes au regret de constater une fois de plus que, malgré l'achèvement du processus de transition politique et la formation d'un Gouvernement constitutionnel iraquien, la situation en matière de sécurité et de droits de l'homme en Iraq continue de s'aggraver. Il y a tout lieu de croire que la violence se poursuivra pendant les mois à venir et nous pensons qu'il y a eu de sérieux avertissements en ce qui concerne les risques de guerre civile. Nous sommes convaincus qu'il n'existe pas de solution militaire aux défis multiples lancés à l'Iraq et que toute stratégie visant à reconstruire et stabiliser la situation dans le pays doit s'attaquer aux causes profondes de cette crise. Le Gouvernement iraquien doit travailler

d'urgence à mettre fin aux divisions de plus en plus manifestes parmi les groupes et ethnies iraqiens.

Le processus de réconciliation nationale est de la plus grande importance et priorité. À cet égard, nous réaffirmons notre appui au Plan de réconciliation nationale présenté par le Premier Ministre al-Maliki. De même, nous appuyons l'initiative de la Ligue des États arabes en ce qui concerne la tenue d'une conférence pour un accord national iraquien, dont la convocation a hélas été reportée à plusieurs reprises.

La violence sectaire représente une menace importante pour le peuple iraquien et a atteint des niveaux alarmants. Les activités des milices armées nous préoccupent tout particulièrement car elles créent un cercle vicieux d'attentats, de représailles et d'actes de vengeance qui contribuent en grande partie à l'insécurité et à la peur qui règnent parmi la population civile. Le Gouvernement iraquien doit agir de manière résolue pour régler ce problème et protéger la vie des civils. Il devrait également promouvoir un climat propice au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion de toutes les milices.

Nous rappelons ce que nous avons déjà dit par le passé : il incombe prioritairement à la Force multinationale et aux Forces de sécurité iraqiennes de respecter pleinement les droits de l'homme et le droit humanitaire international. Des milliers de prisonniers sont détenus sans procès et les conditions de détention dans de nombreuses prisons sont inacceptables. Nous espérons que ces questions feront l'objet d'une enquête et que les responsables de ces violations des droits de l'homme seront poursuivis en justice.

Nous estimons également qu'il est important d'engager le processus de révision constitutionnelle; à cet égard, nous devons noter que pratiquement quatre mois après l'entrée en fonctions du Gouvernement, il n'y a pas eu de progrès. Sur ce point, je voudrais demander à M. Qazi si ce retard aura une incidence sur les échéances prévues à l'article 137 de la constitution iraquienne. Je voudrais également connaître ses vues en ce qui concerne les perspectives de réforme constitutionnelle, surtout si l'on tient compte des derniers événements survenus au sein du Conseil des représentants iraquien.

Les principales victimes de la violence en Iraq sont des civils innocents. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (AS/2006/706), 100 personnes en moyenne perdent la vie chaque jour,

ce qui fait de l'Iraq l'une des zones de conflit les plus violentes du monde.

Je voudrais une fois de plus faire état de notre grande préoccupation face à la situation en matière de droits de l'homme. Il y a des preuves de violations généralisées des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de ce pays.

L'Argentine se félicite également des progrès réalisés dans l'élaboration du Pacte international pour l'Iraq, et nous espérons qu'il sera présenté officiellement avant la fin de 2006. Nous nous félicitons également de l'annonce par le Secrétaire général de la conférence qui se tiendra le 18 septembre 2006.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'après l'achèvement du processus de transition, les efforts de normalisation de la situation en Iraq se trouvent à une étape décisive. Les options sont claires : ou bien on jette les fondements solides d'un Iraq démocratique, souverain, uni et vivant en paix avec lui-même, ou bien nous allons assister à la désintégration de l'État iraquien et, le cas échéant, à une guerre civile. Cela serait extrêmement préjudiciable non seulement pour le peuple iraquien, mais aussi pour la région et la communauté internationale en général. L'Argentine continuera d'appuyer des solutions à long terme à cet égard qui empêcheront ce scénario de se produire.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée m'associer aux orateurs précédents et remercier M. Qazi d'avoir présenté son exposé ainsi que le rapport actuel au Secrétaire général (S/2006/706). Je tiens à saisir cette occasion pour le féliciter en personne, ainsi que tout le personnel de l'ONU et de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), pour l'excellent travail qu'ils accomplissent dans des circonstances réellement difficiles. Je remercie également l'Ambassadeur Bolton de son rapport au nom des pays qui composent la Force multinationale, dont mon propre pays, la Slovaquie.

Comme nous l'avons entendu dans l'exposé, la situation en Iraq demeure complexe et exige une grande attention, ainsi que l'appui inconditionnel et l'assistance de la communauté internationale. Cela est essentiel, particulièrement en cette phase cruciale où le peuple iraquien et ses dirigeants sont parvenus à une croisée des chemins qui pourrait mener le pays soit vers la paix et la prospérité, soit – et c'est le pire scénario – vers une désintégration dangereuse de l'État et une guerre civile.

Pendant ces trois dernières années, le peuple et les dirigeants irakiens ont clairement démontré leur engagement et leur appui à la transition politique de leur pays et ils ont fait de nombreux sacrifices pour la mener à bien. En conséquence, l'Iraq est parvenu à réaliser les objectifs de la résolution 1546 (2004) et le premier Gouvernement démocratiquement élu est désormais en place, complet et pleinement opérationnel. Il convient de ne pas gaspiller cette réalisation historique. Nous pensons que les grandes priorités du Gouvernement iraquien sont le renforcement des institutions démocratiques; la mise en œuvre effective des programmes gouvernementaux, en particulier dans les domaines de la sécurité et des droits de l'homme; et l'adoption de mesures concrètes visant à répondre aux besoins, préoccupations et aspirations de toutes les communautés irakiennes, et l'amélioration rapide de leur bien-être et de leurs conditions de vie de base. Ces mesures de stabilisation sont urgentes pour promouvoir la bonne transition de l'Iraq. Nous demeurons convaincus qu'un dialogue intercommunautaire et intracommunautaire soutenu, une réconciliation nationale, un examen constitutionnel et l'application de la Constitution représentent des mesures propres à accroître la confiance et qui peuvent aider l'Iraq à faire face à ses nombreux défis.

En outre, le Secrétaire général a souligné dans son rapport que le Gouvernement iraquien doit tout mettre en œuvre pour promouvoir progressivement un climat propice à la démobilisation, au désarmement et à la réinsertion des milices. Selon nous, une forte participation de l'ONU à ce processus de transition est essentielle. Nous saluons donc l'initiative prise récemment par le Gouvernement iraquien de lancer le Pacte international pour un nouveau partenariat, de concert avec la communauté internationale, ainsi que la décision de l'ONU de l'appuyer fermement.

Comme l'Union européenne, la Slovaquie est prête à prendre une part active et constructive au processus. Nous soulignons également qu'il importe que les Irakiens s'approprient le processus d'élaboration du Pacte et contrôlent la vaste participation de la communauté internationale, ainsi que le rôle actif des pays voisins et des partenaires régionaux. Nous saluons également et appuyons l'initiative prise par le Secrétaire général de tenir une réunion des ministres des affaires étrangères des parties compétentes à New York le 18 septembre afin d'ouvrir un dialogue stratégique sur l'avenir de l'Iraq.

Malheureusement, le niveau de violence et d'insécurité continue d'augmenter dans de nombreuses régions de l'Iraq, et le nombre croissant de victimes civiles continue de nous préoccuper. L'un des objectifs clefs reste donc l'amélioration tangible de la sécurité générale.

De même, nous restons extrêmement préoccupés par la situation des droits de l'homme en Iraq. Les conséquences de la rébellion actuelle, des violences confessionnelles, des représailles et des activités des milices sont alarmantes. Il faut, à notre avis, que de nouvelles mesures soient prises pour renforcer les systèmes de justice et de sécurité et élaborer un programme des droits de l'homme solide afin non seulement de protéger la vie des civils innocents, mais aussi pour que les responsables de ces violences répondent pleinement de leurs actes. À cet égard, nous nous félicitons des efforts menés actuellement par le Gouvernement iraquien pour prendre des mesures concrètes en vue d'améliorer la sécurité, comme par exemple le plan de sécurité de Bagdad, ainsi que de la décision du Premier Ministre de lancer un Plan de réconciliation nationale.

Nous appuyons et encourageons également sans réserve une coopération régionale effective entre l'Iraq et ses voisins. Nous nous félicitons des efforts continus de la Ligue des États arabes et des progrès qu'elle a réalisés en vue d'organiser une conférence de réconciliation nationale iraquienne. L'instauration d'une paix et d'une stabilité durables profitera non seulement à l'Iraq, mais également à ses voisins immédiats et à l'ensemble de la région. C'est pourquoi nous estimons que ce sont essentiellement les voisins immédiats l'Iraq qui peuvent et doivent jouer un rôle plus actif en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays, notamment en empêchant l'entrée d'armes en Iraq et aussi en coupant l'aide accordée à diverses milices. Nous considérons que leur contribution au succès de la stabilisation de l'Iraq sera déterminante et décisive. Nous espérons donc que l'Iraq recevra de ses voisins la coopération et l'assistance nécessaires, et nous encourageons les voisins de l'Iraq à s'engager dans cette direction positive, ce qui en fin de compte leur profitera ainsi qu'à l'ensemble de la région.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que la Slovaquie reste pleinement attachée à la transition politique et économique de l'Iraq. Nous sommes l'un des pays fournissant des contingents à la Force multinationale et nous sommes également prêts à aider l'Iraq sur les plans financier et matériel.

M. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, de son rapport trimestriel sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), et l'Ambassadeur Bolton des États-Unis pour le point qu'il a fait sur les opérations de la Force multinationale.

Ma délégation tient à féliciter la MANUI et les autres organismes des Nations Unies des services dévoués qu'ils rendent en Iraq dans des conditions très difficiles. Nous remercions tout particulièrement les Gouvernements japonais et danois qui ont fourni à la MANUI un appui logistique bien nécessaire. Nous notons avec reconnaissance que la MANUI et d'autres organismes des Nations Unies ont été en mesure de continuer à fournir des services de base et à en coordonner l'accès, notamment en s'employant à remettre en état les infrastructures publiques et en fournissant une assistance indispensable aux personnes déplacées dont le nombre n'a cessé d'augmenter face à l'escalade continue de la violence.

Le niveau élevé de violence en Iraq est très préoccupant, car elle touche toutes les couches de la population et a provoqué des morts, des dégâts matériels, des difficultés exceptionnelles et des souffrances. Nous sommes particulièrement troublés par le fait que des civils innocents, y compris des femmes et des enfants, sont victimes des attentats. La violence porte toutes les marques du terrorisme et de l'anarchisme. Les rapports indiquant que la police ramasse à Bagdad et dans ses banlieues les cadavres de nombreuses personnes qui ont été ligotées, torturées et exécutées sont désormais quotidiens. On ne saurait trop insister sur la nécessité urgente de rétablir l'ordre, en particulier à Bagdad. Les Iraquiens veulent désespérément la paix. Il faut faire tout ce qui est possible pour les aider à empêcher les querelles communautaires actuelles de dégénérer en anarchie et en guerre civile.

Nous saluons les forces de sécurité iraquennes qui, en collaboration avec la Force multinationale, ont récemment lancé une vaste opération de sécurité à Bagdad qui a eu pour résultat une légère baisse du niveau de violence. Il faut continuer à mener des efforts délibérés et déterminés pour débarrasser le pays des gangs et des milices armés qui, partout dans le pays, terrorisent, enlèvent et tuent des innocents.

Il faut résister sans plus attendre à la violence extrême qui règne en Iraq et l'éradiquer afin d'y substituer la démocratie, la liberté et la primauté du droit. Il faudra pour cela que les forces de sécurité déploient des efforts soutenus. Nous devons également rendre hommage à la résistance du peuple iraquien et à la façon dont il supporte les épreuves et les tribulations actuelles.

Le Gouvernement iraquien doit pour sa part continuer à donner la preuve de son efficacité, et il faut louer certaines de ses courageuses réalisations dans le domaine de la sécurité. Nous saluons et encourageons également les efforts politiques déployés par le Premier Ministre Nouri Al-Maliki dans la recherche de la paix en Iraq. À cette fin, il s'est notamment rendu dans les pays voisins pour solliciter leur appui. La visite récente qu'il a effectuée en Iran a revêtu une importance considérable, car elle s'est terminée par des déclarations importantes et un engagement en faveur de la paix et des relations de bon voisinage. Au niveau national, on ne saurait trop insister sur la nécessité de parvenir à une réconciliation nationale par le biais d'un dialogue incluant toutes les parties. C'est de cela que dépendront une solution politique et un avenir stable.

Le travail préparatoire réalisé pour le Pacte international pour l'Iraq sous l'égide du Gouvernement iraquien et de l'ONU est opportun et mérite l'appui intégral des institutions de financement et des pays donateurs. En dépit de sa focalisation sur l'économie, le Pacte pour l'Iraq pourrait être un moteur efficace de rétablissement de la paix et de la stabilité dans le pays. La remise en état des infrastructures iraquiennes détruites par la guerre exigera un climat favorable permettant de remédier aux causes sous-jacentes de la violence, de l'insécurité et des violations flagrantes des droits de l'homme.

Le Plan de réconciliation nationale du Premier Ministre Al-Maliki mérite également notre appui. Il faut que les diverses communautés du pays essaient véritablement de parvenir à un consensus. Une initiative menée par l'Iraq peut apporter une contribution importante à ce Plan et pourrait même en faire un réel succès. Il faut veiller à rallier complètement les dirigeants communautaires et religieux à la cause de la réconciliation.

Nous nous félicitons de l'appui que la Force multinationale assure à l'ONU en Iraq en lui fournissant des conseillers militaires, des gardes, des moyens de transports et un appui aérien. Nous saluons

également les efforts des pays arabes qui ont organisé des réunions très importantes en vue de rétablir la paix et le développement en Iraq.

L'Iraq continue d'être confronté à des difficultés politiques, économiques et de sécurité formidables alors que la région est en proie à de nouvelles crises politiques et de sécurité, lesquelles ont, bien entendu, des incidences négatives sur la situation intérieure de l'Iraq. Pour que les forces de sécurité se renforcent, elles doivent continuer de recevoir une aide extérieure jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à assumer le contrôle intégral de la sécurité de leur pays. L'Iraq continuera aussi de dépendre beaucoup des divers types d'appui de la communauté internationale. Nous engageons instamment les donateurs capables d'aider ce pays ravagé par la guerre à lui accorder un appui généreux et opportun.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2006/706) sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), qui propose une analyse détaillée de la situation iraquienne et de la suite complexe de hauts et bas qui caractérisent le processus politique actuel du pays. Nous partageons pleinement les évaluations et les conclusions du Secrétaire général.

Nous voudrions également remercier M. Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, de la description claire qu'il nous a faite des événements survenus dans le pays, ainsi que l'Ambassadeur Bolton de son rapport sur la situation sécuritaire en Iraq.

Le processus de transformation de l'Iraq se déroule en fait de manière très complexe, dans un contexte marqué par la violence, les attaques extrémistes et l'absence de consensus autour des questions clefs. Nous appuyons les initiatives prises par le Gouvernement iraquien pour normaliser la situation dans le pays. C'est pourquoi nous nous félicitons, avec le Secrétaire général, de projets tels que l'initiative de paix pour Bagdad et le Plan de réconciliation nationale, proposés par le Premier Ministre Nouri al-Maliki dans le but d'assurer l'unité de la société iraquienne.

Nous suivons de très près le débat en cours en Iraq au sujet de la fédéralisation du pays. Nous estimons que l'Iraq peut choisir la forme de gouvernement qui répond aux intérêts de son peuple multinational, y compris un État fédéral.

La présence militaire étrangère en Iraq est une autre question d'importance. Nous sommes convaincus que cette présence ne doit pas être permanente. En fin de compte, toutes les troupes étrangères devront quitter en totalité le territoire iraquien en confiant la conduite des événements à l'armée et à la police nationales.

L'approche qui consiste à combattre le terrorisme en Iraq par le seul recours à la force témoigne d'une absence de vision. Il serait plus réaliste de construire un consensus national et de parvenir à la réconciliation par un dialogue politique à large assise. Nous nous félicitons de l'aide apportée en la matière par l'ONU aux factions politiques du pays et jugeons nécessaire que les Nations Unies et la MANUI continuent de participer aussi activement que possible au processus politique iraquien.

S'agissant du Pacte international, nous approuvons dans leur principe les dispositions pertinentes qui figurent dans le rapport du Secrétaire général sur la question. Nous estimons que le Pacte doit servir l'effort de relèvement et de redressement économique long terme d'un Iraq indépendant.

M. Gallardo (Pérou) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie M. Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général en Iraq, pour son exposé, de même que l'Ambassadeur John Bolton, Représentant permanent des États-Unis, pour son rapport sur la Force multinationale.

Les problèmes de sécurité et de stabilité restent une difficulté majeure pour le nouveau Gouvernement iraquien. Les décisions qu'il a prises récemment en vue d'élargir le dialogue et d'encourager la réconciliation sont autant de pas en avant. Nous espérons qu'ils répondront de manière efficace aux besoins actuels du pays.

Nous appuyons les initiatives qui concourent au rétablissement de la confiance entre tous les secteurs de la société iraquienne, qu'elles soient internes ou parrainées par des organisations telles que la Ligue des États arabes ou l'Organisation de la Conférence islamique. Toutes ces initiatives peuvent aboutir à un dialogue ouvert à tous, atténuer les tensions internes en Iraq et renforcer la réconciliation nationale. La coopération avec les pays voisins est également importante pour améliorer la stabilité du pays.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, le Pérou rejette tous les attentats terroristes perpétrés en Iraq. De même, nous condamnons les violences

sectaires et les actes d'intolérance. Nous avons confiance dans la capacité du Gouvernement iraquien à faire progresser la mise en œuvre de politiques qui soient de nature à renforcer le contrôle central de la force publique et à offrir sécurité et protection à tous ses citoyens. À cet égard, nous estimons que ceux qui sont en charge de la sécurité en Iraq doivent assumer leurs responsabilités en protégeant les civils et en respectant l'État de droit et les droits de l'homme. En outre, nous attendons la mise en place rapide d'institutions telles que la commission nationale des droits de l'homme, qui contribuera au renforcement de l'État de droit et du système judiciaire.

La tâche qui consiste à reconstruire l'Iraq est l'un des autres grands défis à relever pour le Gouvernement iraquien. La communauté internationale doit poursuivre son appui et ses efforts pour obtenir des résultats significatifs en ce qui concerne le relèvement économique de l'Iraq et sa réinsertion dans l'économie mondiale. À cet égard, le Pacte avec l'Iraq est sans aucun doute l'initiative la plus solide.

Pour finir, ma délégation voudrait exprimer son appui à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), dont nous pensons qu'elle doit continuer d'apporter son soutien – conformément à son mandat et autant que la situation le permet – à toutes les initiatives qui peuvent contribuer à la stabilité politique et juridique, au relèvement institutionnel et économique, à l'aide humanitaire et au respect des droits de l'homme en Iraq.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux remerciements adressés à M. Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, et à M. John Bolton pour leurs exposés riches d'informations sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et de la Force multinationale, respectivement.

Ces derniers mois, nous avons été témoins de crises et d'événements graves au Moyen-Orient, notamment au Liban et à Gaza. Ces difficultés ne diminuent toutefois en aucune manière l'importance de la question iraquienne pour la stabilité générale de la région et au-delà.

L'Iraq est parvenu au terme du processus politique prescrit dans la résolution 1546 (2004). Nous espérons qu'il va poursuivre en ce sens pour devenir un État libre, démocratique et stable, encourageant la réconciliation nationale et le développement, en tant que membre

prospère et responsable de la communauté internationale dirigé par un gouvernement démocratiquement élu.

Pour l'instant, le Gouvernement et le peuple iraqiens sont confrontés tous les jours à des difficultés internes complexes et croissantes en ce qui concerne la réconciliation nationale, la sécurité au sein des communautés, et la reconstruction et le développement du pays. Parmi les facteurs les plus préoccupants figurent la violence qui ne cesse de s'étendre, les tensions et affrontements sectaires et intercommunautaires, et les attaques terroristes des insurgés, qui causent de nombreuses pertes, notamment civiles, aggravent l'instabilité et font un grand nombre de personnes déplacées. Au moment où la société iraquienne traverse une phase particulièrement critique, et tout en reconnaissant l'importance de respecter le droit des Iraquiens à établir eux-mêmes une gouvernance responsable en vue d'édifier une nouvelle nation, la communauté internationale au sens large doit continuer d'apporter l'appui nécessaire au Gouvernement et au peuple iraqiens, sous la forme d'un partenariat. À cet égard, nous nous félicitons de la réunion qui doit se tenir au niveau ministériel, le 18 septembre, sous l'égide de l'ONU.

Le Japon félicite la MANUI pour le rôle important qu'elle a joué dans le processus mené en Iraq dans les éprouvantes circonstances actuelles, et exprime une fois encore son ferme appui aux activités de la Mission.

Dans la situation actuelle, nous mettons l'accent sur trois domaines d'activités de la MANUI, basés sur son mandat : premièrement, la promotion du dialogue national; deuxièmement, l'assistance aux processus constitutionnels et électoraux; troisièmement, la facilitation de la coordination et la fourniture de l'aide à la reconstruction et au développement. Nous pensons que la conjugaison des efforts déployés dans ces trois domaines contribuera à promouvoir la réconciliation nationale et à améliorer les conditions de vie de la population iraquienne, ce progrès permettant à son tour de désamorcer les tensions au sein de la société.

La stabilité politique et l'amélioration de la sécurité sont des conditions préalables à la reconstruction économique, et ces éléments sont étroitement liés. C'est pourquoi nous apprécions les efforts faits par le Gouvernement iraquien pour promouvoir le plan de réconciliation nationale et le plan de sécurité pour Bagdad. Nous nous félicitons que les forces iraqiennes assument progressivement la

responsabilité de la sécurité dans des parties importantes du pays grâce aux progrès accomplis dans l'entraînement des forces de sécurité iraqiennes par la Force multinationale. En outre, le Japon se félicite de la capacité croissante de ces deux forces à collaborer pour assurer la sécurité dans le pays.

Nous nous félicitons que le Gouvernement iraquien ait joué un rôle de premier plan s'agissant de convoquer la conférence de réconciliation nationale à Bagdad, reconnaissant la nécessité d'un appui régional pour instaurer paix et stabilité dans le pays. Nous nous félicitons également de l'initiative et des efforts de la Ligue des États arabes en vue de convoquer une conférence sur l'accord national iraquien.

En outre, nous nous félicitons que le Premier Ministre de l'Iraq, M. Al-Maliki, se soit rendu dans plusieurs pays voisins, à savoir l'Arabie saoudite, le Koweït, les Émirats arabes unis et l'Iran, pour favoriser des relations de bon voisinage et la stabilité du pays et de la région, et nous considérons ces visites comme une autre étape positive.

Le Japon appuie pleinement le Pacte international pour l'Iraq. Nous appuyons le ferme rôle que les Nations Unies jouent, par l'intermédiaire de la MANUI, en tant que coprésident du processus relatif au Pacte. Le Japon espère que le Pacte sera mis au point et adopté d'ici la fin de cette année.

Après avoir constaté que les objectifs escomptés avaient été réalisés avec la formation du nouveau Gouvernement iraquien, le Japon a terminé ses activités d'aide humanitaire et d'aide à la reconstruction en déployant des contingents de ses Forces d'autodéfense au sein de la Force multinationale. Cependant, le Japon maintient son engagement et sa promesse de fournir l'appui nécessaire en Iraq, principalement dans les trois domaines suivants.

Le premier domaine concerne les activités d'appui au pont aérien menées grâce aux ressources des Forces aériennes d'autodéfense du Japon pour le compte de l'ONU et de la Force multinationale. Nous sommes heureux d'annoncer que les services de pont aérien pour le transport du personnel et des marchandises de l'ONU ont récemment commencé, et nous espérons qu'ils seront utiles pour appuyer l'extension de la présence et des activités de la MANUI à l'intérieur de l'Iraq.

Le deuxième domaine concerne l'appui à la reconstruction de l'Iraq. À ce jour, divers projets financés par des dons pour un montant de 1,5 milliard de dollars ont été achevés; ces projets avaient principalement pour but de reconstruire les infrastructures de base et d'améliorer la sécurité. Une aide supplémentaire est prévue sous la forme d'un prêt concessionnel d'un montant maximal de 3,5 millions de dollars, destiné essentiellement à améliorer davantage les infrastructures et à mener à bien d'autres projets économiques et sociaux; sa mise en œuvre sera progressive.

Le troisième et dernier domaine concerne la participation au Pacte pour l'Iraq. Nous pensons que la réussite de ce processus requiert les trois éléments suivants : premièrement, le Gouvernement iraquien doit assumer pleinement le contrôle du processus et exprimer clairement sa vision nationale; deuxièmement, les principaux donateurs et les partenaires régionaux doivent pleinement participer au Pacte, de manière que la communauté internationale dans son ensemble puisse aider l'Iraq de façon efficace et dans le cadre d'une coordination et d'un partenariat étroits; troisièmement, un cadre doit être créé au titre du Pacte en vue de définir des objectifs tangibles visant à assurer la stabilité politique et économique.

À cette fin, le Japon continuera de s'engager activement et constamment dans le processus du Pacte, en coopération avec l'ONU et d'autres parties.

La politique du Japon en matière d'appui et d'aide à l'Iraq a été récemment exposée au Premier Ministre, M. Al-Maliki, et au Ministre des affaires étrangères, M. Zebari, par notre Ministre des affaires étrangères, M. Aso, lors de sa visite à Bagdad le mois dernier.

Pour terminer, je réaffirme que le Japon est prêt à continuer de travailler avec le peuple et le Gouvernement iraquien et la communauté internationale dans son ensemble, de telle manière que l'Iraq puisse surmonter les difficultés qu'il affronte actuellement et devenir rapidement un État démocratique et stable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Grèce.

Je tiens, moi aussi, à remercier M. Qazi, le Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé complet sur les récents événements survenus en

Iraq et d'avoir présenté le dernier rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Je voudrais également remercier l'Ambassadeur John Bolton d'avoir fait une mise au point de la situation en ce qui concerne les activités de la Force multinationale en Iraq.

Le rapport du Secrétaire général et l'exposé de l'Ambassadeur Qazi nous rappellent brutalement qu'il reste encore beaucoup à faire en Iraq. En effet, nous constatons que les avancées majeures du processus de transition politique n'ont pas encore débouché sur une amélioration de la situation dans les domaines de la sécurité et des droits de l'homme. Les niveaux de violence en Iraq et les conséquences dévastatrices pour la population civile sont alarmantes.

Le Gouvernement iraquien, avec l'aide de la communauté internationale et avec l'appui constructif de ses voisins, doit tout faire pour répondre aux besoins de la population iraquienne en ce qui concerne les conditions de vie mais également, ce qui est plus important encore, le maintien de la sécurité et le respect des droits de l'homme fondamentaux.

Nous appuyons pleinement le travail considérable accompli par l'Ambassadeur Qazi et par l'ONU en Iraq et nous sommes conscients des circonstances très difficiles dans lesquelles ils travaillent. Nous sommes en accord avec bon nombre des observations faites par le Secrétaire général dans son rapport et avec les recommandations qu'il contient concernant le rôle de l'ONU en Iraq.

La Grèce continuera d'appuyer les efforts de l'Iraq, tant par la voie bilatérale que par l'intermédiaire de l'Union européenne, et œuvrera à l'instauration d'un Iraq pacifique, stable, démocratique, pluraliste et unifié, garantissant le parfait respect des droits de l'homme et l'état de droit.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Iraq.

M. Al Bayati (Iraq) (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ashraf Qazi, de son exposé et l'Ambassadeur Bolton de son rapport au nom de la Force multinationale. Je remercie également les membres du Conseil pour leurs déclarations concernant la situation en Iraq.

Je voudrais tout d'abord exprimer la gratitude du Gouvernement et du peuple irakiens pour les efforts déployés par les Nations Unies par l'intermédiaire du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ashraf Qazi, et de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), qui fournissent une aide humanitaire dans les domaines du développement et de la reconstruction. Nous apprécions le rôle important de la MANUI et l'aide qu'elle apporte en vue de favoriser la réussite du processus politique et constitutionnel en Iraq, qui a abouti à l'élection d'un Gouvernement constitutionnel qui doit diriger l'Iraq au cours des quatre prochaines années.

Compte tenu du rôle important de la MANUI, le Gouvernement irakien a demandé la prorogation du mandat de celle-ci et, le 10 août 2006, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1700 (2006), qui a prorogé le mandat de la MANUI pour une année supplémentaire. Le Gouvernement et le peuple irakiens ont encore besoin des efforts de la Mission, et nous espérons que la MANUI jouera un rôle majeur, durant la prochaine révision de la Constitution, dans l'approfondissement du dialogue et de la réconciliation nationale et dans le développement des institutions électorales irakiennes. Pour cela, il faudrait une présence efficace de l'ONU et un accroissement du personnel de l'ONU en Iraq. Nous persistons à penser que les effectifs du personnel de l'ONU travaillant en Iraq sont insuffisants, bien que nous comprenions les raisons des hésitations de l'ONU.

Avec la formation au complet du Gouvernement irakien élu, le 8 juin 2006, l'Iraq est entré dans une nouvelle phase, franchissant un jalon du processus politique et constitutionnel défini dans le cadre du calendrier fixé par la résolution 1546 (2004). Le Gouvernement irakien s'est donné pour priorité de s'attaquer aux défis énormes qui l'attendent dans les domaines politique et économique et en matière de sécurité. Parce que ces domaines sont étroitement liés, il n'est pas possible de se concentrer sur l'un d'eux en ignorant les autres. C'est pourquoi le Gouvernement irakien a décidé, sans la moindre hésitation, de les traiter sur un pied d'égalité.

Dans le domaine politique, le Gouvernement irakien estime que le processus politique doit être global et doit réunir toutes les composantes de la société irakienne. Le Gouvernement a annoncé le 25 juin 2006 un Plan de réconciliation nationale visant à traiter les questions les plus importantes qui empêchent de parvenir à la paix intérieure. Ce Plan

doit aboutir à l'intégration de l'ensemble du peuple irakien et de toutes ses entités au cœur du processus politique. Pour s'acquitter de cette responsabilité et remplir toutes les conditions requises pour une issue couronnée de succès, le Gouvernement a créé un comité de haut niveau pour la réconciliation nationale.

Dans le domaine de la sécurité, et parallèlement au processus de réconciliation nationale, le Gouvernement irakien a adopté un plan de sécurité destiné à rendre sûre la capitale, Bagdad. Les forces irakiennes, appuyées par la Force multinationale, ont été chargées de la mise en œuvre de ce plan. Les 30 derniers jours ont vu une diminution de la violence et de la criminalité par rapport aux deux mois de juin et juillet 2006.

S'agissant du développement et de la reconstruction, il faut accorder davantage d'importance au Pacte international pour l'Iraq. Le Gouvernement irakien a sollicité l'appui de l'ONU à cet égard, car le Pacte international repose sur un partenariat dans la durée entre le Gouvernement irakien et la communauté internationale, pour surmonter les défis qui sont apparus durant la phase de transition politique et économique.

L'Iraq attend de la communauté internationale qu'elle s'engage à fournir les ressources requises pour lui permettre de faire face aux principales priorités. L'Iraq a aussi besoin de l'appui de la communauté internationale pour reconstruire son économie et la lier à l'économie régionale et internationale. Ceci aiderait l'Iraq à réaliser son dessein national au cours des cinq prochaines années. L'Iraq a souscrit plusieurs engagements au titre du Pacte : lutter contre la corruption, mettre en place un secteur pétrolier efficace et transparent et améliorer ses institutions nationales. Dans ce but, un groupe de travail préparatoire, coprésidé par l'Iraq et par l'ONU, a été constitué en vue d'une conférence internationale de haut niveau qui avalisera le partenariat et garantira sa réalisation. Le groupe préparatoire s'est réuni le 10 septembre à Abou Dhabi.

Le Secrétaire général va organiser le 18 septembre une réunion des ministres des affaires étrangères des pays concernés pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 1546 (2004) et examiner l'évolution du Pacte international pour l'Iraq. À cette réunion, l'Iraq présentera ses objectifs nationaux dans le cadre du Pacte international. Le Pacte va créer des obligations

supplémentaires pour la MANUI et pour les organismes opérant en Iraq. Il ne fait aucun doute que le Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq et les bailleurs de fonds joueront un rôle capital pour aider le Gouvernement iraquien à édifier sa nation comme il le souhaite.

Mon gouvernement estime que le Pacte international pour l'Iraq offre une occasion aux pays donateurs de remplir les engagements qu'ils ont souscrits lors des différentes conférences, notamment celle de Madrid. Nous appelons instamment les pays amis et frères qui n'ont pas encore apporté leur appui à la reconstruction de l'Iraq à le faire dans le cadre d'initiatives en soutien au Pacte international pour l'Iraq.

On a beaucoup parlé récemment d'un basculement de l'Iraq dans la guerre civile. Nous devons reconnaître que l'Iraq a vu une augmentation des activités violentes et des tensions interconfessionnelles au cours de la période qui a précédé le lancement par le Gouvernement iraquien de son plan de sécurité. Ces actes criminels auraient pu provoquer une sorte de déplacement interne, ce qui est, en fait, l'objectif des terroristes et des reliquats du précédent régime, qui cherchent à faire échouer l'édification d'un nouvel État démocratique iraquien fondé sur la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme.

L'objectif des terroristes est de revenir à la période de la dictature et de confisquer la liberté du peuple iraquien. Mais le Gouvernement et le peuple irakiens sont déterminés à vaincre ces terroristes. Ceux qui connaissent le patrimoine, la solidarité sociale et les liens familiaux imbriqués entre les différentes composantes de la société iraquienne savent que l'objectif des terroristes n'est pas réalisable. Ces dernières années le peuple iraquien est parvenu à mener à bien le processus politique et constitutionnel, malgré des circonstances difficiles. Il parviendra aussi à gagner sa bataille pour le dialogue, la réconciliation nationale et la mise en échec des terroristes, tout en préservant son unité.

Le rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi (S/2006/706) fait référence à une crise très grave dans le domaine des droits de l'homme en Iraq, dont ont également parlé plusieurs associations de défense des droits de l'homme ainsi que la presse. Ces rapports ont été étudiés de très près par mon

gouvernement et par les dirigeants politiques et religieux irakiens.

Certes, plusieurs incidents avérés prouvent qu'il y a eu violation des droits de l'homme en Iraq, mais nous pensons que nous devrions les voir dans le contexte de la situation générale en matière de sécurité. Ces incidents ne sont en aucun cas révélateurs de violations systématiques; il s'agit au contraire d'incidents individuels et isolés qui se produisent en raison des tensions interconfessionnelles dans le pays. Le Gouvernement iraquien tente de faire cesser ces incidents, d'enquêter sur les causes et de traduire les coupables en justice. Enfin, nous devons prendre en considération le fait que les dirigeants politiques et le peuple iraquien dans toutes ses composantes ont été les victimes de graves violations systématiques des droits de l'homme sous le précédent régime. Cette réalité pousse certainement le Gouvernement à placer la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme en Iraq au premier rang de ses priorités.

J'aimerais terminer en disant que, même si nous saluons le rôle que joue l'ONU en Iraq par l'entremise de la MANUI et si nous avons demandé que soit prorogé le mandat de la Mission, l'Iraq reste lié par d'autres mandats qui ne sont plus justifiés aujourd'hui en raison du changement dans les circonstances ayant conduit à leur définition. Je fais référence ici à la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU). Nous pensons, comme beaucoup d'autres, y compris tous les membres du Conseil de sécurité, que le temps est venu de revoir ou réexaminer le mandat de la COCOVINU, dans le but d'y mettre fin définitivement.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant donner la parole à M. Qazi pour lui permettre de répondre aux commentaires qui ont été exprimés.

M. Qazi (*parle en anglais*): J'aimerais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les représentants des pays membres du Conseil de sécurité et du Gouvernement iraquien, pour les contributions très constructives qui ont été apportées et les remarques très encourageantes exprimées au sujet de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

Je tiens à dire que nous sommes à un moment particulièrement critique. Tous les moments sont critiques en Iraq, mais à l'heure actuelle les possibilités de progrès dans un environnement difficile sont réelles,

et nous devons les saisir. Il est vrai qu'atteindre plusieurs des jalons définis par la résolution 1546 (2004) – ils ont d'ailleurs tous été atteints – ne s'est pas encore traduit par l'obtention de la situation en matière de sécurité à laquelle nous aspirons tous. Mais le Gouvernement nouvellement élu, sous la direction du Premier Ministre, M. Al-Maliki, a en réalité pris un certain nombre d'initiatives extrêmement importantes, notamment le Plan de réconciliation nationale et la décision de lancer, en partenariat avec l'ONU, le Pacte international pour l'Iraq.

Ce sont là des initiatives de portée globale et c'est pour nous un privilège d'y être associés – avec le Plan de réconciliation nationale et les programmes individuels qui le constituent, y compris l'initiative de paix de Bagdad et le Pacte international pour l'Iraq.

La première réunion préparatoire du groupe, qui s'est récemment tenue à Abou Dhabi, a été très constructive. Nous attendons avec intérêt la réunion de haut niveau le 18 septembre pour permettre une large participation des pays qui n'étaient pas présents à Abou Dhabi et dont les vues seront précieuses et prises en considération.

Il ne fait aucun doute que le problème le plus grave pour l'Iraq aujourd'hui est constitué par le degré de violence qui émane de diverses sources : la violence sectaire, insurrectionnelle et terroriste, et, en fait, la violence criminelle organisée. Ensemble, elles constituent des conditions extrêmement difficiles, et c'est le moins que l'on puisse dire pour les Iraquiens qui vivent dans des zones où la violence est particulièrement marquée. Je le dis car on perd souvent de vue le fait qu'il y a en Iraq beaucoup de zones qui sont, heureusement, à l'abri de niveaux élevés de violence. Néanmoins, le fait que les violences touchent Bagdad a une incidence sur la perception générale à l'égard de l'Iraq. L'ONU sera toujours disposée à apporter son aide, à la demande du Gouvernement iraquien et avec l'appui de la communauté

internationale par le truchement du Conseil de sécurité, et à poursuivre son action.

Nous travaillons maintenant sous un mandat élargi qui comprend des responsabilités dans le cadre du Pacte international, en vue de réaliser une vision nationale iraquienne qui débouchera sur la transformation et l'intégration du pays à l'économie mondiale et régionale. Les pays de la région devront jouer un rôle particulièrement important à cet égard. Nous sommes encouragés par le fait que l'accent a été mis sur cet aspect et sur le rôle extrêmement important qui incombe aux pays de la région et aux organisations telles que la Ligue des États arabes et l'Organisation de la Conférence islamique dans le cadre de l'évolution future de la situation en Iraq.

L'ONU a été fière d'apporter son assistance à la Ligue des États arabes lors de sa conférence préparatoire au Caire en novembre dernier et continuera d'appuyer ces efforts.

Il ne me reste qu'à remercier tous les participants de leurs commentaires et conseils constructifs. Je tiens à remercier le Gouvernement iraquien de l'aide qu'il a accordée à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq pour lui permettre de réaliser son travail. Nous remercions également les pays membres de la Force multinationale en Iraq qui nous ont également permis d'accomplir notre travail en Iraq. Nous tenons également à remercier les Gouvernements du Japon et du Danemark qui nous ont fourni des aéronefs, car la mobilité est une question qui nous a posé des problèmes. Leurs contributions sont précieuses et saluées et faciliteront nos activités.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Qazi des explications qu'il a fournies.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 35.